

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 4 (1854-1856)
Heft: 32

Artikel: Notice sur les polis glaciaires de roches en place, dans le domaine de la molasse
Autor: Morlot, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour la plus grande puissance totale, de 25 à 30' environ. La roche de l'éboulis est calcaire, évidemment la même que celle de cette belle tête arrondie de rocher qui domine la localité de 3800' et que les gens du pays appellent la Seutze ou Suche. Une paroi doit s'en être détachée verticalement, et croulant sur le flanc de la montagne incliné d'environ 40°, est venu fondre et se répandre à son pied en une seule masse elliptique. N'ayant pas suivi un ravin, un couloir, il n'y a pas eu formation de deux zones en demi-lune concentriques, comme pour l'éboulement de la Derochiaz et pour celui de Versvey, et l'on a ici la forme ordinaire et connue. Les matériaux de l'éboulement sont de grosseur moyenne, les plus gros blocs peuvent mesurer près de 1000 pieds cubes.

On n'a pas encore de données pouvant servir à trouver la date de cet éboulement. S'il est antérieur à la voie romaine l'évitait vraisemblablement en passant au pied de la montagne, et il y a bien effectivement là un mauvais et vieux petit chemin conduisant aux Evouettes-dessus. Entre la route actuelle et le Rhône on remarque un ancien chemin très-bon, mais c'est évidemment la grande route qui a immédiatement précédé la voie corrigée actuelle, et il est facile de voir que cette correction est peu ancienne.

Ne terminons pas sans signaler le fait que M^r Blanchet a déjà indiqué cet éboulement dans son histoire naturelle des environs de Vevey.

NOTICE SUR LES POLIS GLACIAIRES DE ROCHES EN PLACE ,

DANS LE DOMAINE DE LA MOLASSE.

Par M^r A. Morlot.

(Séance du 1^{er} février 1854.)

Les polis glaciaires, abondants dans les Alpes et sur les flancs du Jura, sont naturellement rares dans le domaine de la molasse, cependant ils s'y trouvent lorsque des circonstances particulières ont permis leur conservation. M^r Blanchet a observé le poudingue du Mont-de-Chardonne, poli et strié, près de Jongny, et il m'a dit avoir vu du grès-molasse ordinaire qu'on venait de déblayer sur la nouvelle route au-dessus de Grandvaux, portant distinctement les marques du glacier. Sur le bord du plateau molassique, au-dessus d'Essert-Pittet, près d'Yverdon, se trouve une carrière de calcaire bitumineux présentant un ensemble de couches de 3' de puissance; elles sont horizontales et paraissent former sous la terre végétale et un peu de boue glaciaire avec cailloux empâtés, la sur-

face du plateau. Le calcaire présente ici, sous cette couverture, un poli glaciaire magnifique avec stries parfaitement rectilignes et parallèles, et courant du S. 40° E. au N. 40° O. Un système de stries très-faiblement marquées croise le principal dans le sens SE. à NO., et quelques stries fines, mais cependant mieux marquées, croisent dans la direction S. 45° O. à N. 45° E. Les fortes raies blanches du système principal et qui ont de 1 à 2^{mm} de largeur, mais presque sans profondeur, présentent une structure en croissants transversaux avec la convexité tournée dans le sens de la marche du glacier, c'est-à-dire vers le N. 40° O., indiquant donc très-bien la direction dans laquelle cheminait le burin qui les traçait.

Il est encore à remarquer, que la surface polie était parallèle à la stratification, ce qui aurait permis d'emporter de très-grands échantillons ; comme d'autre part, l'assise calcaire ne pouvait pas avoir été plus puissante, il est vraisemblable que le glacier a trouvé la surface du sol formée par ce calcaire, qu'il n'a fait que polir sans l'entamer sensiblement.

Le plateau molassique au nord de Tour-la-Molière est formé des assises de la molasse marine atteignant jusqu'à 45' de puissance. Dans une de ces carrières, à peu près à mi-chemin entre la Tour et Cheires, un déblai permettait de voir, l'automne passée, la surface de la roche qui avait été recouverte d'un peu de limon glaciaire et de terre végétale, grossièrement polie et striée, les stries ou plutôt les gros sillons courant du SO. au NE.

OBSERVATION D'UNE SUPERPOSITION DE DILUVIUM A L'ERRATIQUE.

Par **A. Morlot.**

(Séance du 15 février 1854.)

Le torrent dit la Baye de Clarens a une belle berge diluvienne sur sa rive gauche, elle forme une petite plaine inclinée de 4° environ, comme le cône de déjection moderne du torrent, car ce n'est qu'un reste de son ancien cône de l'époque diluvienne, lorsque le niveau du lac devait avoir à peu près 100' de plus, à en juger par la hauteur du bout de la berge au-dessus du village de Clarens et près du petit cimetière situé sur ce plateau diluvien. Sur la rive droite on remarque, en-dessous du pont de Tavel, des lambeaux correspondants de cet ancien cône, adossés contre la molasse rouge. Le torrent les a fortement minés et l'on a là, à 400 pas en aval du pont, un escarpement présentant une coupe bien complète